



MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QU'

Une séance extraordinaire du conseil municipal se tiendra le jeudi 30 janvier 2025 à 8h.

Ordre du jour de la séance extraordinaire

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Constatations de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 30 janvier 2025
3. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire
4. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
5. Approbation de la programmation finale de la TECQ 2019-2024
6. Approbation et autorisation de signature de l'entente de transaction et quittance - Dossier TAT 1389471-71-2410
7. Période de questions
8. Levée de la séance

DONNÉ À LA MACAZA CE 28^E JOUR DE JANVIER 2025

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER

David Lemelin

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, David Lemelin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de La Macaza, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site Internet de la Municipalité de La Macaza et affiché sur le babillard extérieur de l'hôtel de ville de la municipalité, située au 53, rue des Pionniers conformément au *Règlement 2022-169 concernant les modalités de publication des avis publics municipaux.*

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 28^e jour de janvier 2025.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER

David Lemelin